

*Ce communiqué ne peut être distribué directement ou indirectement aux Etats-Unis,
en Australie, au Japon ou au Canada*



Paris, le 15 octobre 2012

Foncière des Régions annonce que l'Autorité des marchés financiers a attribué, le 12 octobre 2012, le visa no. 12-484 sur le prospectus relatif à l'admission aux négociations sur Euronext Paris d'obligations d'un montant de 500 millions d'euros portant intérêt au taux de 3,875% et venant à échéance le 16 janvier 2018.

Le prospectus est disponible sur le site Internet de la société (www.foncieredesregions.fr) et sur le site Internet de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org). Une copie du prospectus sera adressée, sans frais, à toute personne qui en fait la demande.

L'admission aux négociations des obligations sur Euronext Paris interviendra le 16 octobre 2012.

Relations investisseurs

Philippe Le Trung
Tél : + 33 (0)1 58 97 52 04
philippe.letrung@fdr.fr

Sébastien Bonneton
Tél : + 33 (0)1 58 97 52 44
sebastien.bonneton@fdr.fr

Ce communiqué et les informations qu'il contient ne constitue ni une offre de vente, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription des obligations dans un quelconque pays, en particulier aux Etats-Unis. La diffusion de ce communiqué peut, dans certains pays faire l'objet d'une réglementation spécifique et les personnes en possession de ce communiqué doivent s'informer des restrictions applicables et s'y conformer.

*Ce communiqué ne peut être distribué directement ou indirectement aux Etats-Unis,
en Australie, au Japon ou au Canada*

Foncière des Régions, foncière partenaire

Partenaire de la stratégie immobilière des entreprises, Foncière des Régions conçoit à leurs côtés des solutions immobilières durables et innovantes avec un double objectif : valoriser le patrimoine urbain existant et concevoir l'immobilier de demain.

Foncière des Régions détient et gère un patrimoine de 10 Md€ loué principalement à des grands comptes leaders de leur secteur (Suez Environnement, Thales, Dassault Systèmes, France Télécom, Edf, IBM, Eiffage...). Cette culture du partenariat responsable repose sur des valeurs et des savoir-faire clés : vision, partenariat et expertise.

Le titre Foncière des Régions est coté sur le compartiment A d'Euronext Paris (FR0000064578 - FDR), admise au SRD et rentre dans la composition des indices MSCI, SBF120, Euronext IEIF « SIIC France », CAC Mid100, dans les indices de référence des foncières européennes « EPRA » et « GPR 250 », ainsi que dans l'indice éthique « FTSE4 Good » et Aspi Eurozone.

www.foncieredesregions.fr